

Mise à disposition du document de référence 2008

Société Générale informe le public que le document de référence 2008 a été déposé à l'Autorité des marchés financiers (AMF) le 3 mars 2008.

Il intègre :

- le rapport financier annuel,
- le rapport du Président sur le gouvernement d'entreprise et le contrôle interne ainsi que le rapport des commissaires aux comptes y afférent,
- les informations relatives aux honoraires versés aux contrôleurs légaux des comptes.

Il est tenu gratuitement à la disposition du public dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur et peut être consulté dans l'espace Information réglementée du site Internet de la Société (www.socgen.com > Information réglementée > rapport financier annuel- document de référence) ainsi que sur le site Internet de l'AMF.